

RÈGLEMENT

BIKE & RUN Rochefort 11 février 2024

Organisation

Le Bike & Run de Rochefort est organisé par Rochefort Triathlon 3 avenue Torrelavega 17300 ROCHEFORT. L'épreuve se déroulera le 11 février 2024 sur le site de la Corderie Royale à Rochefort.

La compétition est soumise aux Règlements de la Fédération Française de Triathlon, disponibles sur le site internet de la fédération ou sur site auprès de l'organisateur. Les concurrents s'engagent en tout état de cause à les respecter.

L'épreuve sera support du championnat départemental JEUNES de Bike & Run 2024 pour les catégories benjamins à juniors.

Licenciés FFTRI benjamins, minimes, cadets sur format XS et juniors sur format S. Classement Femme, Homme et Mixte de même catégorie.

Présentation

Cette organisation se veut conviviale, accessible à tous.

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFTRI et aux non licenciés. Les **licenciés FFA, FFC, UFOLEP, FFCT et autres, sont considérés comme non licenciés.**

A partir du 1^{er} janvier 2024 :

les non licenciés « FFTRI Compétition majeur » devront prendre connaissance d'un "Formulaire Info Santé" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées. De plus ils doivent impérativement acheter un PASS COMPETITION accessible depuis le site d'inscription en ligne. (2€ par engagé non licencié) ;

les non licenciés « FFTRI Compétition mineur » sont subordonnés à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale. De plus ils doivent impérativement acheter un PASS COMPETITION en se rendant sur le site « espacetri.fftri.com » accessible depuis le site d'inscription en ligne (2€ par engagé non licencié).

Le Bike & Run est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec **un seul VTT avec casque obligatoire jugulaire serrée pour chaque concurrent en permanence.** Toute aide extérieure est interdite.

Les inscriptions se font par équipe de deux (mixte ou non). Chaque équipier portera le dossard de son équipe de face le jour de l'épreuve.

La permutation des équipiers est libre durant la course, le passage du vélo se fait de la main à la main entre concurrents. En dehors de l'arrivée, une zone de regroupement par tour (présence des deux coéquipiers et du vélo dans la zone prévue) sera mise en place sur la course S (2 tours). Lors du départ, les coureurs à pied s'élanceront sur une boucle de 300 m, les cyclistes ne prendront le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

Parcours

Les parcours seront disponibles sur le site internet de l'organisateur début 2024.

<https://www.rochefort-triathlon.com/>

L'épreuve se déroule sur routes et sentiers stabilisés dans un cadre exceptionnel. Les compétiteurs évolueront autour de la Corderie Royale, les jardins de la Marine, le port de plaisance, les rives de la Charente, le parc des Fourriers et l'Arsenal.

Les courses proposées sont les suivantes :

Course jeunes 6/9 ans (né entre le 01/01/2015 et le 31/12/2018 / poussins – mini-poussins) □ 2 km

Course jeunes 10/13 ans (né entre le 01/01/2011 et le 31/12/2014 / pupilles - benjamins) □ 4 km

Course XS (né avant le 31/12/2012 / benjamins et +) □ 10 km (1 boucle)

Course S (né avant le 31/12/2006 / juniors et +) □ 19 km (2 boucles)

Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes à partir de décembre 2023 via le site : <https://www.klikego.com/>

Tarifs :

6/9 ans - 10/13 ans : 2 € par engagé

XS : 10 € par engagé

S : 15 € par engagé

Les non licenciés FFTRI Compétition doivent impérativement acheter un PASS COMPETITION disponible sur le site d'inscription en ligne (klikego.com / 2€ par engagé non licencié)

Clôture des inscriptions en ligne le samedi 10 février – 12h00.

Il n'y aura aucune inscription sur place le jour de la course.

Modification et annulation de l'épreuve

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les épreuves en cas de force majeure. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.

Dans l'hypothèse où l'épreuve devrait être annulée ou interrompue pour toute raison ne dépendant pas de l'organisateur (décisions des autorités publiques, risques d'intempéries, etc...), les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Annulation d'un concurrent

En cas d'annulation ou de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra prétendre à un remboursement des droits d'inscription.

Sécurité des concurrents

La sécurité des concurrents sera assurée pendant les épreuves par des vélos d'ouverture, de fermeture et des jalonneurs sur l'ensemble du parcours. Les circuits seront balisés et sécurisés. La sécurité médicale sera assurée.

Responsabilité

L'organisateur est couvert pour les risques en Responsabilité Civile auprès de la FFTRI. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, les non licenciés seront couverts par le pass compétition. En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

Droit à l'image

Les concurrents autorisent expressément l'organisateur de la compétition ainsi que leurs ayant droits tel que les partenaires, médias et autres à utiliser les images fixes ou animées sur lesquelles les concurrents pourront apparaître, prise à l'occasion de leur participation à la compétition.

Programme de l'épreuve

samedi 10 février 2024 :

retrait des dossards de 14h30 à 17h30 (le lieu sera précisé dans les réseaux sociaux)

dimanche 11 février 2024 :

08h15 à 11h15 retrait dossards

9h00 briefing course XS S

09h10 départ course XS

09h20 départ course S

11h30 briefing course jeunes

11h40 départ 6-9

11h50 départ 10-13

12h15 remise des prix

Buvette.

Engagement

En s'inscrivant au Bike & Run de ROCHEFORT, le concurrent atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve ainsi que de la réglementation fédérale qui s'applique à cette épreuve, et s'engage à les respecter.

Les concurrents doivent être dûment conscients des risques inhérents à ce type d'épreuve sportive, qui requiert un entraînement préalable et une excellente condition physique. L'organisateur n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour tout accident / blessure / dommage corporel / incapacité / décès survenu à un concurrent, sous réserve naturellement des accidents ayant pour cause directe un manquement par l'organisateur à ses obligations légales et réglementaires.

En outre, l'organisateur n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute dégradation, perte, vol de tous biens / matériels / équipements personnels d'un concurrent. Il appartient aux concurrents de souscrire toute assurance pour couvrir, le cas échéant, ce type de risque.

Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement (respect de la faune et la flore, jet de déchets strictement interdit, limiter les nuisances sonores) et le parcours ainsi que l'ensemble des directives de course définies par les organisateurs et le corps arbitral. En cas de non-respect de ces règles, l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

L'inscription à la course vaut acceptation du règlement.

Le comité d'organisation du Rochefort Triathlon